

Charlebois, l'exil est une solution des plus logiques à ce problème épineux.

"Demain l'hiver je m'en fous je m'en vais dans le sud au soleil me baigner dans la mer".



Robert Charlebois

Avec Robert Charlebois, le Québécois essaie de fuir sa condition d'homme du Nord, mais la glace lui colle à la peau comme une tique. Du sud au nord, c'est la même chose.

Le frimas, le frasil, la poudrerie, les bancs de neige, le grésil et la froidure sont à nous. Qu'on nous les enlève et la nostalgie nous porte alors à chanter avec Jean-Pierre Ferland:

"Fais du feu dans la cheminée je rentre chez moi..."

Boursiers Rhodes

Le comité de sélection des Bourses Rhodes pour la province de Québec annonce que MM. S. Neil MacFarlane et Patrice Dion ont obtenu cette bourse pour l'année 1976.

M. Patrice Dion, 22 ans, est étudiant en deuxième année de maîtrise à la faculté des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation, département des vivres à l'Université Laval, Québec. Il se propose de poursuivre ses études menant à un doctorat en microbiologie alimentaire.

M. Neil MacFarlane, 21 ans, de Montréal, est étudiant en deuxième année au Dartmouth College, New Hampshire, où il termine un B.A. Honours en géographie et russe. A Oxford, il se propose de poursuivre ses études en philosophie politique et économique.

Prix de la Fonction publique

C'est à M. Jack Hamilton Warren ambassadeur du Canada aux États-Unis qu'a été décerné pour 1975 le Prix pour services insignes de la Fonction publique. Ce prix, qui constitue l'un des volets du Régime des primes d'encouragement de la Fonction publique, comprend une citation ainsi qu'une gratification de \$5,000. Le lauréat est désigné par un comité de sélection composé de cinq citoyens canadiens éminents, que le Premier ministre choisit à l'extérieur de la Fonction publique.

M. Jack Hamilton Warren est né près de Chatham (Ontario). Après avoir servi dans la Marine royale du Canada pendant la Seconde Guerre mondiale, il entre au ministère des Affaires extérieures en 1945 et est nommé au haut-commissariat du Canada à Londres en 1948. De retour à Ottawa en novembre 1951, il est muté au ministère des Finances en 1954. Il est affecté par la suite à l'ambassade du Canada à Washington à titre de conseiller financier; il est aussi nommé administrateur suppléant pour le Canada auprès du Fonds monétaire international et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

Il revient au ministère des Affaires extérieures en 1957 pour être nommé au sein de la délégation permanente du Canada à l'OTAN et de l'Organisation européenne de coopération économique, où il s'occupe particulièrement des questions ayant trait à l'expansion économique régionale de l'Europe. En septembre 1958, il est nommé sous-ministre adjoint du Commerce.

M. Warren a représenté le Canada à de nombreuses conférences internationales qui ont porté sur des sujets d'ordre économique et commercial. Élu président du Conseil des représentants de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) en septembre 1960, il a, en outre, été président suppléant de la délégation canadienne à la Conférence tarifaire du GATT qui s'est tenue à Genève en 1960 et 1961. A l'automne de 1962, il est élu président des parties contractantes du GATT, et réélu en 1964.

Il devient sous-ministre du Commerce en juillet 1964 et, en octobre 1971 haut commissaire du Canada à Londres, poste qu'il occupe jusqu'à sa nomination, au début de cette année, comme ambassadeur du Canada à Washington.

Le maintien de la paix au Moyen-Orient

Le secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé le 12 décembre qu'à la suite d'une demande du Secrétaire général des Nations Unies, le Gouvernement a accepté que la participation du Canada aux forces de maintien de la paix des Nations Unies soit prolongée jusqu'au 24 octobre 1976 dans le cas de la Force d'urgence des Nations Unies (FONU) et jusqu'au 31 mai 1976 dans celui de la Force des Nations Unies pour l'observation du désengagement (FNUOD). Ainsi prolongée, la participation canadienne coïncidera avec les dates de renouvellement du mandat dernièrement fixées par le Conseil de sécurité pour ces deux forces. M. Sharp a fait observer que la FONU/FNUOD a grandement contribué au maintien de la stabilité dans la région depuis la fin de la guerre de 1973 et, partant, aux perspectives d'en arriver, par voie de négociations, à un règlement du conflit au Moyen-Orient.

Le Canada assure, avec la Pologne, le soutien logistique pour la FONU, au Sinaï, et pour le FNUOD, sur les hauteurs du Golan. L'effectif canadien au sein de la FONU/FNUOD est actuellement d'environ 1,000 personnes, soit quelque 850 Canadiens pour la FONU et à peu près 150 pour la FNUOD.

Accord culturel canado-belge

La Commission mixte belgo-canadienne s'est réunie le 8 décembre à Québec; elle a examiné l'ensemble des échanges culturels entre les deux pays survenus depuis la conclusion de l'Accord de 1967 et s'est déclarée satisfaite du rythme de croissance. Elle a aussi passé en revue les diverses activités poursuivies sous l'égide de l'accord au cours des dernières années. La Commission a décidé des grandes orientations de la coopération belgo-canadienne en matières culturelles.

Les principaux secteurs de concentration seront les suivants: Dans le domaine des échanges de personnes, les parties ont convenu d'élargir et d'amplifier leurs programmes dans les secteurs académiques, culturels et socio-culturels. Plusieurs projets de tournées et d'expositions ont été discutés ainsi que la participation annuelle du Canada à partir de 1977 au Festival des Flandres.